



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 10 novembre 2015

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 11 novembre 2015, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le député de Terrebonne.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de cabinet,

Rafaëlle Perron

Rafaëlle Perron

[Signature]
11247
10/11/15

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION
(Article 97 RAN)

Que l'Assemblée nationale rappelle qu'elle a adopté une motion unanime exigeant notamment que le gouvernement du Québec assume sa compétence en environnement et renonce à déléguer ses évaluations environnementales à l'Office national de l'énergie;

Qu'elle rappelle au gouvernement du Québec sa liste de sept conditions pour accepter ou non le projet Énergie Est de TransCanada;

Qu'elle souligne que 87 % des Québécois désirent que le gouvernement du Québec ait le dernier mot pour autoriser ou non le projet d'exportation de pétrole des sables bitumineux;

Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'exercer ses compétences pleines et entières en matière d'environnement, et exige qu'il refuse le projet Énergie Est de TransCanada.


11647
10/16/15